

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-dix-huitième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 27 avril 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Nomination de monsieur Sylvain Lefèvre à titre de membre professeur du sous-comité de la recherche

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1125

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU qu'un poste de représentante, représentant des professeures, professeurs est vacant au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'appel de candidatures fait par le président auprès des membres du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Marie-Andrée Gauthier, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME monsieur Sylvain Lefèvre à titre de membre représentant les professeures, professeurs au sous-comité de la recherche pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} juin 2015 et se terminant le 31 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 27 avril 2015

Marcel Simoneau
Président du Comité des services aux collectivités



Le 27 avril 2015
AH/lc